

---

6<sup>ème</sup> dialogue de haut niveau sur le financement du développement

La construction d'un monde durable passe par l'implication des acteurs privés dans la mise en œuvre des objectifs de développement. D'une part, parce que les financements privés constituent la majorité des flux financiers mondiaux et que les financements publics ne suffiront pas. D'autre part, parce que les partenariats publics-privés permettent la mise en commun de fonds et d'expertises complémentaires.

4. Les financements innovants permettent de mobiliser des ressources complémentaires à l'APD.

Les ressources procurées par les financements innovants sont également utilisées de manière plus efficace, car les programmes répondent à des besoins locaux et sont gérés dans le cadre de partenariats qui impliquent le secteur public, les ONG, les organisations internationales et le secteur privé.

La France appelle la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour un changement d'échelle des initiatives existantes dans le domaine des financements innovants. Rien, en la matière n'est imposé : il appartient à chaque Etat de choisir souverainement au sein du menu d'options les mécanismes qui lui conviennent.

5. L'urgente nécessité d'éradiquer durablement la pauvreté implique également un niveau d'efficacité, d'efficience et de redevabilité